

Nouveauté au Programme EVE !

Bonjour à tous nos partenaires de la Cour municipale de Montréal,

Depuis avril dernier, grâce au financement d'un an octroyé par le Ministère de la Justice du Québec pour répondre au phénomène de l'autoreprésentation, l'équipe du programme EVE a travaillé à mettre sur pied un **nouveau service d'aide complémentaire au programme actuel** existant depuis déjà plus de 35 ans !

Ce nouveau **projet-pilote** offert à la clientèle féminine accusée d'infractions à caractère économique se nomme **"PAJ-EVE" signifiant "Projet Accompagnement Justice- EVE"**. Il est offert tout au long du processus judiciaire aux femmes qui méconnaissent ou craignent le système judiciaire ou qui semblent avoir plus de difficulté à se mobiliser face à la complexité des obstacles dans leur vie (santé mentale, toxico, VC, etc.). Il est financé jusqu'au 31 mars 2024 et un rapport final sera soumis au MJQ pour analyse et bilan.

L'intervenante responsable du projet est Nathalie Thibodeau, la coordonnatrice du Programme EVE que bon nombre parmi vous connaissez déjà. Nathalie sera là pour accueillir la clientèle dont vous identifiez le besoin d'être davantage accompagnée dans ses démarches d'ordre judiciaire et/ou d'ordre psychosocial. Nous souhaitons que ce projet puisse favoriser une meilleure expérience pour la clientèle (et l'ensemble de la magistrature aussi) et que le fait qu'elle puisse être davantage guidée et accompagnée permette de limiter l'autoreprésentation et ses impacts variés.

Elle pourra vulgariser l'information pour ces femmes, démystifier le processus, référer vers les avocats de la défense, les préparer à leur audience et les y accompagner au besoin si disponible. De plus, elle pourra offrir un soutien et un accompagnement plus significatif pour la clientèle plus démunie/ complexe en les référant vers des ressources appropriées, en les rassurant et en les accompagnant plus concrètement lorsque nécessaire dans leurs démarches psychosociales relatives à leur infraction ou à leur stabilité (ex : aller avec elle au RV d'accueil en toxico qu'elle évite depuis plusieurs mois, faire le pont avec un thérapeute, avocat avec qui elle semble avoir de la difficulté à communiquer ses inconforts, l'outiller pour mieux s'organiser et respecter des engagements, etc.).

Nous vous invitons donc à **référer la clientèle ciblée pour le projet PAJ-EVE directement à Nathalie** selon les indications suivantes :

- **lundis matin** lors des intégrations du Programme EVE au **local 1.765**;
- **lundis après-midi** (porte ouverte) au **local 1.765** ou via le tél de ce local **514-872-8107**;
- **mardi au vendredi** par téléphone au siège social au **514-489-2116 #241** ou par courriel à eve@elizabethfry.qc.ca

Vous comprendrez que le projet évoluera au fil des mois et pourrait nécessiter quelques ajustements selon le volume et le profil de référence ainsi que les besoins communs identifiés (ex : envisager des séances d'info en groupe ou via web)

Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à la contacter pour discuter d'un cas au préalable si besoin!

AU VERSO : un rappel des procédures /modalités de services et dons au Programme EVE ➔

PROGRAMME EVE (gratuit, bilingue, confidentiel)

Les modalit s th rapeutiques dans le cadre du tribunal r gulier comportent deux volets :

- **VOLET COURT (3) pour cas de 1^{eres} infractions :**

1  valuation en individuel + 1 journ e intensive en groupe (combin  des 3 sessions de 2h ch.) = environ 7h
Une attestation de participation ou non est transmise verbalement par l'intervenante   la poursuite et la d fense lors de l'audience.

- **VOLET LONG (10) pour cas r cidivistes ou cas de 1^{eres} infractions dont la gravit  objective de la cause est + importante:**

1  valuation en individuel + 10 sessions de 2h30 ch.   raison d'une session /semaine = minimum 27h
Une attestation de participation ou non est transmise par  crit par l'intervenante   la poursuite et la d fense lors de l'audience.

Les modalit s de sensibilisation dans le cadre du PMRG comportent deux options du volet court :

- **VOLET COURT (3) en groupe :** (privil gi )

1 rencontre de suivi de mesure en individuel + 1 rencontre de suivi de mesure d'une journ e intensive.

- **VOLET COURT (3) en individuel :** si cliente pr sente des contraintes particuli res qui l'emp che de participer en groupe dans les d lais de la mesure/ ex : barri re linguistique, pr carit  sant  physique ou mentale, etc. ** B n ficiers de l'aide d'interpr tes   moindre co ts uniquement pour la client le PMRG.

1 rencontre de suivi de mesure initiale + environ 2   3 rencontres compl mentaires selon les besoins et r parties selon nos disponibilit s communes.

Un rapport final est transmis   la cour par l'entremise du Centre  quijustice.

Les modalit s de dons au Programme EVE : un soutien indispensable!

D'une pierre deux coups! Un concept de r paration dans la collectivit  non-n gligeable pour tous les dossiers trait s   la cour : le don   un organisme communautaire fait office de r paration et permet en m me temps   ce m me organisme de poursuivre sa mission et d'aider la client le f minine souvent d munie !

Par d bit, par cr dit ou argent comptant (ch ques certifi s seulement au nom de SEFQ), nous sommes disponibles au bureau 1.765 du lundi au vendredi dans les heures de bureau 514-872-8107 ou via Paypal sur site internet www.elizabethfry.qc.ca (sous dons/ ordonnance de cour). *Au si ge social, 5105 ch. C te St-Antoine, Montr al, H4A 1N8, seul le don en argent comptant ou ch que certifi  peut y  tre fait.*

Pour une question  thique, les re us  mis sont remis   l'accus (e) ou son avocat aux fins du jugement en cour et non   des fins fiscales.

Un  norme MERCI pour votre confiance et votre collaboration ! Passez un bel  t  2023!

L' quipe du programme EVE 